

contre les maux ci-dessus mentionnés et ceux que les nouvelles lois préparent dans cette partie des domaines de Sa Majesté ”.

Mgr Laflèche évêque de Trois-Rivières, adressa à la même fin une pétition au Secrétaire d'Etat.

La première de ces pétitions demandait expressément le *désaveu* ; les autres, moins précises, demandaient en général un *remède convenable et juste*.

D'autres pétitions vinrent appuyer les premières.

Quelques amis du gouvernement persécuteur insinuèrent que l'archevêque et le clergé seuls étaient contraires à la nouvelle législation scolaire. Les catholiques de la province, pour protester contre ces allégations mensongères, se réunirent en congrès national à Saint-Boniface, au mois de juin 1890, et signèrent des pétitions pour affirmer leur union à leurs pasteurs et demander la réparation de l'injustice qui leur avait été faite. Ces pétitions étaient couvertes de quatre mille signatures.

Les 8 archevêques et les 20 évêques du Canada présentèrent de leur côté une requête au Gouverneur pour lui rappeler que lors de l'envoi des premiers missionnaires catholiques à la Rivière-Rouge, son prédécesseur avait enjoint “à tous les sujets de Sa Majesté, non seulement de permettre aux dits missionnaires de passer sans obstacles ou molestations, mais aussi de leur rendre tous les bons offices et de leur prêter assistance et protection toutes les fois qu'ils le trouveraient nécessaire.”

Les prélats se plaignaient que le gouvernement Greenway eût commencé un système “d'obstacles et de molestations,” et ils demandaient “au représentant de Sa Majesté” d'écarter “les obstacles” et de “ne pas permettre les molestations.”

“Ces voix émuës et suppliantes de tout l'épiscopat canadien, s'élevant d'Halifax à Vancouver, frappèrent ensemble à la porte du Gouverneur général, à celle du Conseil Exécutif et aux portes du Parlement canadien pour leur demander d'apporter un remède à une législation pernicieuse (1).”

Mais le *désaveu* rencontrait beaucoup de difficultés. “Au Manitoba, dit Mgr Taché, tant parmi les libéraux que parmi les conservateurs, le désaveu était la plus impopulaire des mesures.” Car, l'année précédente, le gouvernement fédéral avait désavoué une loi faite par la Législature du Manitoba et concernant un chemin de fer en construction; or, la population du Manitoba avait soulevé des protestations qui ressemblaient à un soulèvement; le chemin de fer avait continué de se construire en dépit

(1) Une page.....p 105-106.

du désaveu
du mécon
dû se rési
mémoire
ter contr
veu pouv
écrivait le
catholique
le désaveu
mal venue
Loin d'y v
fédéral qu
nion n'a p
de difficult
irrévocable

Une m
Parlement,
à l'égard d
29 avril 189
frid Laurie
obstacles au
soumis au p
sions solenn
scolaire ou c
pas sans av
importantes
intéressées
obtenir des
Blake fut vo
loi. “Les q
termes de la
tion d'appel
gouverneur
que du Nord
pourront étr
suprême, pou
dra et les ex

Il est ma
de M. Blake e
me impossibl
suivait la not
de soumettre